Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

PLAN DE COURS

SOC-2160 : Sociologie urbaine

NRC 88706 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Comodal	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Ce cours introduit aux perspectives sociologiques sur l'urbain, désormais aussi étendu sur le globe que les formes industrielles, politiques, touristiques, banlieusardes ou néo-rurales de la présence humaine. Une première partie du cours présente les approches sociologiques classiques du développement des villes et des territoires urbanisés. Sont ensuite abordées différentes dynamiques contemporaines prenant forme dans la métropolisation et l'urbanisation des milieux ruraux : celles des mobilités, des choix résidentiels et du voisinage, de la gentrification, du tourisme et de la dévitalisation, de la démocratie, des projets et des conflits urbains.

COURS COMODAL Cette formule combine de façon simultanée les modes de formation en présentiel et à distance synchrone. L'étudiant-e choisit à chaque séance le mode de diffusion qui lui convient. Les enregistrements des présentations, diffusés en direct et en différé sur le site Web du cours, sont effectués à chaque semaine, à l'horaire indiqué, avec des personnes étudiantes présentes en classe virtuelle ou physique, qui peuvent ainsi poser des questions et intervenir. Les examens sous surveillance des cours en formule comodale nécessitent un déplacement sur le campus ou dans l'un des centres d'examens hors campus. Ils ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	09h00 à 11h50	DKN-1270	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022
Classe virtuelle synchrone			
jeudi	09h00 à 11h50	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022	
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=147265

Coordonnées et disponibilités

Dominique Morin
Enseignant
dominique.morin@soc.ulaval.ca

Joëlle Bouchard
Auxiliaire ens.
joelle.bouchard.6@ulaval.ca

Guillaume Lessard
Auxiliaire ens.
guillaume.lessard.7@ulaval.ca

Disponibilités
Pour toute question concernant l'accès à la salle de classe virtuelle ou aux enregistrements, n'hésitez pas à me contacter par courriel.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectif général 6

Objectifs spécifiques 6

Approche pédagogique 6

Contenu et activités 7

Évaluations et résultats 7

Liste des évaluations 7

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 7

Fiche de lecture sur un texte obligatoire 7

Examen de mi-session 9

Essai de synthèse d'enseignements autour de... 10

Barème de conversion 11

Règlements et politiques institutionnels 12

Gestion des délais 12

Absence à un examen 13

Évaluation de la qualité du français 13

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental 13

Gestion des absences liées à la COVID-19 13

Plagiat 14

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval 14

Matériel didactique 15

Liste du matériel complémentaire 15

Bibliographie et annexes 15

Bibliographie 15

Description du cours

Introduction

La délimitation des frontières du domaine de la sociologie urbaine n'est pas évidente. Les phénomènes qui intéressent les chercheurs qui s'y consacrent ne sont certes pas limités aux espaces des territoires politiques des villes, ou à ceux des plus nombreuses localités reconnues urbaines par les statistiques des États. Ils ne sont pas davantage propres à une catégorie sociale de personnes et de groupes que l'on identifierait comme étant « des urbains ». Surtout, il ne faut pas croire que l'urbain de la sociologie urbaine correspond à la somme de ce que les uns et les autres peuvent étiqueter comme étant « de la ville » ou « urbain » par opposition à ce qui ne le serait pas : « de la campagne/campagnard », « de la banlieue/banlieusard », « de la ruralité/rural », « des régions dites non-métropolitaines/non-métropolitain », « en périphérie éloignée de la ville-centre/éloigné ou périphérique », « dans la nature/naturel », etc.

Osons d'abord dire que « la ville » et « l'urbain » peuvent être objets de définitions et de conceptions différentes en sociologie urbaine. Puis qu'à mesure que le monde s'éloigne d'une séparation nette dans l'espace (et contrastée dans l'ambiance) entre, d'un côté, l'urbanité d'une ville dense et monumentale, puis de l'autre, la ruralité d'un habitat dispersé et campagnard dans ses environs, l'identification de la ville et de l'urbain aux agglomérations urbaines pose problème à qui veut en faire la science. Enfin, de nos jours, même la centralité apparaît chose relative à qui estime que certains lieux (qui ne sont pas forcément centraux dans l'espace géographique d'une région) apparaissent l'être dans la tête de gens ou dans une convergence de déplacements. Le centre commercial régional au croisement de deux autoroutes est un exemple de lieu où des gens pensent se rendre « en ville » et où la convergence de l'offre de marchandises, de services, d'emplois et d'activités de loisir créent dans l'espace physique un « centre » commercial et une périphérie d'espaces résidentiels, que d'autres ne voudront absolument pas identifier à la ville et l'urbain.

Si la sociologie urbaine veut étudier tous les faits sociaux (ou culturels, ou civilisationnels) issus des villes et du monde où elles évoluent, elle devrait embrasser comme son univers d'enquête l'ensemble des manifestations de la présence humaine en relation avec des villes. Dans l'espace, cette volonté peut nous amener dans les lieux qu'une perspective centrée sur les villes dira les plus « reculés », jusque sur la lune, sur mars et au-delà. Depuis l'Antiquité, cet univers d'enquête inclurait l'ensemble du monde connu depuis les villes, leurs marchés, leurs réseaux de commerce, de circulation et de communication, leurs entreprises d'exploration, de colonisation et d'exploitation, puis leurs interactions avec des étrangers. Dans cette catégorie des étrangers du monde des villes, il faudrait considérer à la fois la présence dans le monde des villes de migrants qui l'ont rejoint, ainsi que la présence au monde des villes de l'altérité des étrangers de l'extérieur, c'est-à-dire notamment ceux à la rencontre desquels des gens des villes ont pu imaginer ce qu'avait pu être la vie humaine avant l'apparition des villes. Avant d'être identifiée à la paysannerie et à l'exploitation des ressources naturelles qui intéressaient l'économie des villes sans pouvoir s'y faire, la ruralité fut notamment pensée dans l'Antiquité sous les traits d'une vie humaine plus proche de celles des autres animaux, c'est-à-dire n'ayant pas été élevé à la vie plus digne des humains dans l'ordre politico-religieux d'une ville. La pensée occidentale moderne trouvera dans les récits d'explorations hors du continent européen des figures de tribus, de peuples et d'empires présumés « sauvages », « primitifs » ou « moins avancés » relativement auxquelles caractériser une plus grande sophistication, ou encore une décadence des « urbains ». La hiérarchisation de catégories d'humains dans les esprits a aussi trouvé dans l'essor des villes beaucoup de matière à établir et contester des distinctions en termes d'appartenances, de statuts, de fonctions, d'inégalités, de moralité, de « races », de styles de vie depuis lesquelles étaient aussi classées et jugées le « reste du monde ». Nous le soulignons pour nous prévenir de ne pas perpétuer plus ou moins consciemment en sociologie urbaine des visions du monde qui situent la ville et l'urbain au sommet d'une hiérarchie, à l'avant d'une évolution des sociétés humaines ou en tête du progrès, sinon comme un lieu de perdition à éviter. La vision négative de la ville et de la modernité urbaine véhiculée par le nationalisme canadien-français traditionnaliste au siècle dernier, puis les discours sur la misère et le sous-développement des localités rurales et des régions périphériques diffusés durant la Révolution tranquille en sont des illustrations, dont on peut encore entendre des échos au Québec, jusque dans le traitement médiatique de l'actualité et des travaux de chercheurs.

Avant de vouloir dire « de la ville » en référence à n'importe quelle ville, urbain a voulu dire « de Rome » pour des Romains de l'Antiquité dont le monde était centré sur cette ville, son panthéon, sa loi sacrée, sa puissance et ses conquêtes. Pour la sociologie urbaine, c'est la présence des villes et de l'urbain qui est au centre de l'intérêt qu'elle porte à une diversité de phénomènes sociaux qui ne seraient pas les mêmes dans d'autres conditions de la vie urbaine. Cette sociologie peut se faire dans une perspective qui n'est pas centrée sur une ville ou un ordre urbain particulier, par exemple en portant attention aux variations observables de ce qu'elle étudie dans l'évolution historique et la géographie de l'urbanisation des sociétés, des territoires et du monde.

Beaucoup d'études de sociologie urbaine apparaissent ainsi chevaucher une ou plusieurs autres spécialités de la sociologie, parce qu'on peut s'y intéresser aux inégalités sociales, aux relations inter-ethniques, à la santé, à la vie de famille, à l'éducation, à la vie politique, aux activités économiques, au crime, à la violence et aux conflits, à la sexualité, aux loisirs, aux technologies, à l'intégration des immigrants, à l'imaginaire littéraire ou cinématographique, etc. Elle peut ainsi apparaître très semblable à la sociologie générale qui transcende les études spécialisées par domaines, à la différence près qu'elle ne fera pas abstraction du rapport de ce qu'elle étudie avec son inscription dans la vie urbaine, dans des temps et des lieux donnés de l'urbanisation.

© Université Laval

Sur la ligne du temps de l'histoire de l'Occident, il est aussi difficile de déterminer où commence la sociologie urbaine. Comme la philosophie, l'histoire, la géographie et les autres sciences sociales desquels la sociologie s'est démarquée dans un dialogue soutenu, la sociologie urbaine est héritière d'une longue tradition de pensée occidentale dont elle perpétue des acquis. La volonté de faire œuvre de science en est un qui remonte à la philosophie grecque antique. Une des particularités de la sociologie à laquelle nous seront attentif dans ce cours est de penser l'humanité en société dans la nature et l'histoire, suivant ces idées qui remontent à Aristote :

- l'humain est un animal social et politique qui ne peut vivre et qu'on ne peut connaître qu'en relation, dans des formes de communautés dont les membres sont liés par de la coopération vitale, par de la socialisation, de l'éducation et des pratiques du gouvernement ;
- les sociétés humaines sont à étudier comme des formations dans la nature, dont les possibilités dépendent des conditions où elles se trouvent, ce qui fait qu'elles ont des caractères semblables dans des situations semblables ;
- les pratiques et les actions des individus, des groupes et des communautés créent de l'artificiel, de l'accidentel et du changement contingent dans le devenir humain, puis y être attentif engage à considérer que les réalités humaines sont aussi historiques.

La sociologie a donné une nouvelle vie à ces idées au XIXe siècle, dans les lendemains des révolutions industrielle et démocratiques où les sociétés apparaissaient évoluer irréversiblement vers de nouvelles formes et une nouvelle période de la civilisation ayant les métropoles pour foyers d'effervescence créatrice. Les grandes villes où se concentraient les intellectuels leur donnait à voir et à penser des figures de l'humanité, des productions humaines et des phénomènes humains d'une nouveauté impressionnante. La possibilité de ces nouveautés sembla d'abord devoir être comprise dans des schéma de l'évolution de la vie sociale vers un état de société organisée autour de la production « industrielle », avant que ne se pose plus distinctement chez certains sociologues la question de ce qui pouvait plutôt dépendre de l'urbanisation et des conditions et situations de vie nouvelles qui s'y rencontraient. Les plus anciennes des études sociologiques auxquelles se réfèrent encore les spécialistes de la sociologie urbaine remontent à cette époque, entre les années 1880 et les années 1910. L'attention s'y déplace vers une longue histoire des villes et de l'urbanisation où la société et la civilisation dites « industrielles » deviennent des apparitions contingentes à expliquer et à comprendre plutôt que des « nécessités » advenant suivant une loi de l'histoire de l'économie et des sociétés.

À l'Université de Chicago, dans les années 1920, la sociologie urbaine n'existe pas encore comme spécialité, mais un groupe de chercheurs (l'École de Chicago) réorganisent la sociologie autour d'une perspective écologique voulant que pratiquement tout doive être étudié en rapport avec l'urbanisation, dans la croissance des villes ou sous leur influence. Les expériences de grandes villes occidentales comme Paris, Berlin ou Chicago, avant la démocratisation de l'automobile et les aménagements qui en ont fait le mode de déplacement dominant des citadins, restent des points d'ancrage historiques importants pour penser les phénomènes urbains en sociologie et la « naissance » de la sociologie urbaine. Néanmoins, la transposition pour d'autres lieux et d'autres époques de ce que ces expériences de la modernité urbaine du début du XXe siècle en Europe de l'Ouest et aux États-Unis ont donné à penser des villes et de l'urbain exige un soin de ne pas faire comme si ce qui a été observé en ces lieux particuliers était « comme partout ailleurs dans le monde ». Les travaux de Max Weber et de Maurice Halbwachs sont encore intéressants pour apprendre comment la sociologie des villes peut s'enrichir en finesse en procédant à des comparaisons et des études de cas nous prévenant des généralités excessives.

Si la sociologie urbaine conserve encore beaucoup de fondements venant d'études produites avant la deuxième guerre mondiale, elle s'en distingue encore par deux traits importants qui se sont surtout accentués ensuite :

Elle tend à devenir internationale, comme la sociologie dans son ensemble depuis les Trente glorieuses. Cela se fait à travers des échanges entre chercheurs que facilitent la plus grande efficacité des moyens de transport des personnes et de communication. Cette internationalisation s'est accompagnée d'une tendance à viser plus qu'auparavant le général, le global et le mondial dans l'urbain, qui reste à concevoir en rapport avec ce qui s'observe localement ou dans un cadre national.

Elle participe aux études urbaines, et elle s'y positionne comme sociologie urbaine souvent pour affirmer l'autonomie de ses manières de penser et de faire de la science des phénomènes sociaux en dialogue avec des représentants d'autres disciplines. Des sociologues ont été convoqués aux côtés d'économistes, de politologues et d'autres « experts » dans une division du travail de recherche et de conseil devant rendre les pratiques du développement et de l'aménagement plus « rationnelles ». Certains sociologues ont saisi cette situation comme un objet de réflexion pour clarifier le rôle et les orientations d'une sociologie n'étant plus tant détachée dans sa contemplation et sa théorisation positive de ce qui s'observe dans la nature et l'histoire, qu'engagée dans la délibération de conceptions de la ville et de l'urbain en train de devenir et qui serait à faire. Cette participation à une interdisciplinarité tournée vers une recherche rationnelle des possibles et de l'idéal pour la vie urbaine contemporaine fait d'abord que plusieurs des apports de la sociologie urbaine se construisent en réaction à la ville et l'urbain en train de se faire, ou à des visions qui en orientent la planification et la promotion des projets d'une « production » des espaces urbanisés. Aussi, parce que des points de vue de sociologues sont entendus dans les délibérations et les débats, il y a des idées et des notions venant de la sociologie urbaine qui passent tant bien que mal dans les discours, dans l'imaginaire et dans les représentations stéréotypées des objets sociaux en question. L'ouverture des formations universitaires et la mobilité des personnes et des savoirs entre les disciplines font finalement en sorte que bien des travaux publiés en géographie, en études urbaines, en aménagement du territoire, en développement régional, en architecture, en études sur l'environnement ou sur le développement durable sont très proches de la sociologie urbaine.

C'est pour cette époque que nous avons travaillé à préparer et faire cheminer un cours de sociologie urbaine y initiant à la fois :

- des étudiantes et étudiants des programmes spécialisés en sociologie connaissant éventuellement peu de choses des études sur les villes et l'urbain, mais qui sont susceptibles d'en intégrer des enseignements, voire de s'y spécialiser aux études graduées ;
- des étudiantes et étudiants du baccalauréat intégré en développement durable du territoire, éventuellement peu familier avec la sociologie, qui doivent apprendre à intégrer ce qu'elles et ils savent et peuvent apprendre dans les vues de la sociologie urbaine ;
- des inscrits venant d'autres disciplines de formation universitaire, ou qui se destineront à d'autres disciplines de recherche ou d'activité professionnelle où les lumières de la sociologie urbaine pourraient être éclairantes.

J'espère amener tout ce beau monde, sans brusquer personne, à se côtoyer, à échanger, à éveiller des capacités d'étonnement peut-être différentes, voire à mieux apprendre et travailler ensemble.

Objectif général

Introduire à la sociologie urbaine, à ses fondements et à des travaux de recherche qui montrent une diversité de perspectives et de démarches.

Objectifs spécifiques

1. Connaître les fondements de la sociologie urbaine et les comprendre dans la genèse d'un patrimoine intellectuel.
2. Apprendre la lecture et l'étude de travaux de sociologie urbaine pour mieux s'en approprier les enseignements.
3. Recueillir des enseignements de sociologie urbaine relatifs à la pensée d'un auteur, à un objet d'étude sociologique ou à un enjeux pour la pratique et en communiquer une synthèse écrite claire et accessible.

Approche pédagogique

Dans l'ordre logique des objectifs, la démarche de ce cours considère que l'introduction aux fondements de la sociologie urbaine devrait aider à lire des études de sociologie urbaine de manière plus autonome ; puis que la recherche, l'appropriation et la synthèse d'enseignements de plusieurs sources devrait s'accomplir plus facilement après une rétroaction sur l'étude d'un seul texte. Des présentations de conférenciers invités pourront faire partie de ces sources, ainsi que des textes dont la lecture est suggérée par le professeur, mais aussi d'autres que les étudiantes et étudiants devront chercher.

Néanmoins, il y a aussi pour l'apprentissage nécessité de cultiver les progrès dans une continuité de travail régulier. Les étudiantes et étudiants sont pour cela invités à lire et essayer de bien relever les enseignements d'un texte de sociologie urbaine avant chaque rencontre en classe, dès la première semaine, et cela en vue de pouvoir en discuter chaque semaine avec le professeur afin d'accroître leur chance de succès à la première évaluation, puis à l'examen récapitulatif de mi-session. Selon un choix entre des formules pour la dernière évaluation, les étudiantes et étudiants pourront commencer à y travailler dès avant la mi-session et la visite des conférenciers.

La majeure partie du temps des rencontres en classe sera donc consacrée à des exposés magistraux et des conférences. Néanmoins, la lecture, l'étude, la recherche documentaire, la réflexion et l'écriture devraient occuper la très grande majorité des heures consacrés à ce cours par les étudiantes et étudiants qui y sont inscrits. Des temps de discussion autour des lectures obligatoires de la première partie du cours sont prévus pour aider leur étude et leur compréhension. Du temps sera aussi prévu pour échanger avec les invités venus présenter sommairement leurs travaux de recherche illustrant comment des fondements de la sociologie urbaine y ont une pertinence pour la connaissance, ainsi que pour les enseignements qu'ils peuvent adresser à des acteurs de la pratique.

Il revient à chacune et chacun de réserver dans son agenda les neuf heures par semaine à allouer à ce cours. La formule comodale avec des enregistrements des rencontres rendus disponibles laisse plus de souplesse dans l'aménagement de ce temps. Toutefois, la cadence du cours ne permet pas tant de prendre de l'avance, et prendre quelques semaines de retard pourrait rendre la participation aux rencontres en classe difficile. Les enseignements présentés à compter de la troisième semaine seront mis en rapport avec ce qui aura été enseigné précédemment. Écouter les enregistrements pour reprendre le fil du cours et pour bien suivre les échanges avec le groupe est la manière recommandée de remédier aux absences ou aux interruptions d'un cheminement « en différé ». Il sera pris pour acquis par le professeur que ce qui sera dit et enregistré en classe sera dit à toutes et tous sans devoir le répéter par courriel, sur le site du cours, etc.

L'étude en groupe et le travail de recherche en équipe sont autorisés, sans être imposés et organisés par le professeur. Toutefois, la première évaluation et l'examen seront évalués comme du travail individuel où chacune et chacun devra être évalué et recevoir un commentaire sur ce qu'il ou elle aura écrit. Si la dernière évaluation est faite en équipe, il faudra en aviser le professeur à l'avance. Le nombre des coéquipiers se limitera à deux, et les deux seront aussi responsables de la qualité de toutes les parties du travail. Autrement dit, si l'un se fie sur l'autre pour une partie du travail sans s'assurer du respect des échéances, de l'unité et de la qualité de ce qui est remis, il n'y aura pas d'attribution de notes différentes visant à corriger une injustice vécue entre coéquipiers. D'autres auront fait un

travail équivalent en solo. L'autorisation du travail en équipe vise à favoriser l'apprentissage de ceux et celles que cela peut aider à atteindre les objectifs du cours ou s'habituer à partager la responsabilité d'un projet, non à réduire le travail et la responsabilité de qui s'y engage par rapport aux autres.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du cours	8 sept. 2022
Fondements de la sociologie urbaine	
La ville comme communauté urbaine	15 sept. 2022
Les phénomènes urbains comme faits sociaux	22 sept. 2022
La vie métropolitaine et la figure de l'étranger	29 sept. 2022
La croissance des villes et l'écologie humaine	6 oct. 2022
Entre le folk et l'urbain à inventer	13 oct. 2022
Économie capitaliste, ville globale et bidonvilles	20 oct. 2022
La métapolisation et la banlieue	27 oct. 2022
Semaine de lecture	3 nov. 2022
Examen	10 nov. 2022
Fenêtres sur la sociologie urbaine en territoire québécois	
Risques environnementaux dans la cohabitation entre entreprises et milieux de vie	17 nov. 2022
Le tourisme et le développement	24 nov. 2022
Les migrations et les structures régionales en transition	1 déc. 2022
La gentrification	15 déc. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Fiche de lecture sur un texte obligatoire	À déterminer	Individuel	20 %
Examen de mi-session	Le 10 nov. 2022 de 18h30 à 21h30	Individuel	45 %
Essai de synthèse d'enseignements autour de...	Dû le 19 déc. 2022 à 12h00	Individuel	35 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Fiche de lecture sur un texte obligatoire

Date de remise :	À déterminer
	Au plus tard une semaine après la rencontre en classe où le texte est discuté.
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépot
Directives de l'évaluation :	

Ce premier travail écrit vise à évaluer l'atteinte du premier des trois objectifs spécifiques du cours. Nous proposons un travail qui s'approche d'une "situation authentique" en contexte d'activité professionnelle d'un bachelier devant s'approprier des enseignements de sociologie urbaine et les communiquer. Cela pourrait être attendu dans la préparation d'un enseignement au cégep, d'un devis de recherche ou de projet, d'un document d'information sur une question d'intérêt public, d'une capsule d'éducation populaire, etc.

La première étape avant de travailler avec l'enseignement d'un texte de sociologie urbaine consiste à :

- bien lire une première fois le texte en prenant des notes sur ce qui est expliqué dans chacune de ses sections, pour s'en donner une vue d'ensemble, puis noter les pages où se trouve chacun des éléments relevés, sans oublier de mettre des guillemets encadrant ce qui est copié du texte étudié ;

- en regard de ses notes et du texte (texte auquel il est toujours possible de retourner pour compléter ou préciser ses notes), essayer de résumer la thèse de l'auteur, c'est-à-dire ce que l'on pourrait concevoir comme l'enseignement principal du texte qui doit changer nos manières de voir et de penser par rapport à ce dont l'auteur parle. C'est à cette thèse ou cet enseignement que l'auteur rapporte normalement tous les développements des sections, les faits et les détails relevés comme vous apparaissant importants. Autrement dit, puisqu'il s'agit d'un texte de sociologie, il faut s'efforcer d'énoncer ce que l'auteur veut amener ses lecteurs à apercevoir et concevoir autrement que sans la perspective sociologique qu'il apporte ;

- parce que la mémoire ne retient pas tout avec clarté et précision, écrire une fiche qui sera un document de travail assez clair et complet pour être utilisable par vous ou par d'autres personnes qui n'auraient pas lu le texte ou qui ne l'aurait plus sous la main (vous pourriez devenir cette autre personne dans une équipe de travail ou quelque temps après avoir lu et compris le texte, mais un peu oublié ce qu'il disait) ;

- parce que vous ne lisez et ne prenez pas des notes sur les enseignements de ce texte pour rien, prévoir dans votre fiche un espace séparé à la fin où noter ce que vous tenez à retenir du texte qui vous apparaît pertinent pour ce que vous pourriez en faire. Cette réflexion ne doit pas se perdre, ne serait-ce que pour constaté que vous avez cheminé le jour où vous y reviendrez et verrez la pertinence de l'enseignement de ce texte autrement. Cette réflexion personnelle doit être bien séparée des notes prises sur le propos de l'auteur du texte afin d'éviter la confusion entre les deux, notamment lorsque la fiche sera utilisée comme source de matière à rédaction d'un propos où il faut bien citer ses sources et ne pas faire passer ses idées pour celles d'un autre.

Voici comment ce genre de travail sera traduit en une évaluation :

Le professeur discutera chaque semaine avec la classe d'une lecture obligatoire devant être lue une première fois avant la rencontre (le professeur n'en discutera pas seul). Dans cette discussion, il sera possible pour chacun de constater les variations des compréhensions du texte entre des lecteurs et lectrices puis, nous l'espérons, une convergence vers une compréhension plus claire et complète. Si le lecteur ou la lectrice pense que sa compréhension du texte et la qualité de sa prise de notes convient à ce qu'il donne la pleine mesure de sa capacité à produire une bonne fiche de lecture, il peut prendre le temps d'achever le travail et le remettre dans les sept jours qui suivent la discussion en classe. S'il en doute, il dispose d'autant d'essais autour de lectures obligatoires que nous aurons de rencontres avant la mi-session pour trouver celle qui sera la bonne. Des gens moins exercés à ce genre de travail peuvent "s'entrtaîner" et voir faire des collègues de classe avant de passer l'évaluation de l'atteinte de l'objectif.

La fiche à remettre devra porter sur une des lectures obligatoire associées aux rencontres en classe qui précèdent la mi-session et elle devra comprendre en plus ou moins cinq pages (police 12 interligne 1,5) :

- une page titre **(1 point)** ;

- la référence bibliographique du texte à l'étude, et éventuellement les références bibliographiques des autres sources que vous pourriez avoir consulté pour aider à votre compréhension du texte **(1 point)** ;

- votre résumé de la thèse (l'enseignement principal) du texte étudié **(4 points)** ;

- des notes ou un compte-rendu assez clair et complet pour être compris par un autre indiquant ce qu'enseigne chacune des sections du texte (le lecteur devrait bien voir le lien de chaque élément rapporté avec votre résumé de la thèse) **(10 points)** ;

- des notes personnelles en section séparée sur la pertinence de ce qui est appris de ce texte pour la compréhension du sujet de la séance en classe à laquelle il est lié **(3 points)** ;

- l'indication des numéros des pages d'où viennent les informations rapportées et des passages copiés entre guillemets (**1 point**).

Examen de mi-session

Date : Le 10 nov. 2022 de 18h30 à 21h30

Il faut s'inscrire pour choisir son lieu d'examen avant le 21 septembre. Voir la section "Introduction" du site du cours.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 45 %

Remise de l'évaluation : Là où vous êtes inscrit pour l'examen sous surveillance.

Directives de l'évaluation :

Cet examen vise à évaluer l'atteinte du premier des trois objectifs spécifique du cours. Pour évaluer votre connaissance des fondements de la sociologie urbaine qui auront été enseignés à travers les exposés et discussions en classe, ainsi que les lectures obligatoires, l'examen mettra à l'épreuve la mémoire et la compréhension.

En contexte de pandémie où nopus pourrions nous retrouver dans l'obligation de transformer un examen sous surveillance en examen-maison, le professeur se réserve la liberté d'en modifier le format par rapport à ce qui est annoncé ici. Il n'y aurait pas de question à choix multiples ou à réponse très courte dans une formule d'examen-maison, alors que ces questions peuvent convenir pour un examen sous surveillance où nous ne voulons pas évaluer la capacité de rédiger à la main rapidement.

Voici les aspects de la connaissance des fondements de la sociologie urbaine qui se prêtent bien à l'évaluation par des questions à choix multiples ou à réponse courte :

- savoir situer dans l'histoire les auteurs, les textes importants, les notions, les idées et les autres éléments de sociologie auxquels réfèrent souvent les travaux de sociologie urbaine (pas forcément mémoriser des dates pour chaque chose, mais savoir les situer et les comprendre dans la chronologie d'une histoire où le monde et la sociologie changent) ;

- savoir distinguer la pensée de différents auteurs de sociologie pour éviter les confusions entre leurs contributions, pour mieux intégrer ce que vous pourriez apprendre qui s'y rapporte, et pour arriver à réfléchir en dialogue avec différentes perspectives théoriques ;

- savoir identifier la notion de sociologie urbaine qui correspond à une définition, ou à une application à un cas, ou encore savoir distinguer la bonne définition ou la bonne application par rapport à des erreurs que pourrait occasionner une connaissance trop approximative pour être bonne ;

- savoir distinguer des propositions justes et des propositions fausses à propos d'éléments importants de la matière enseignée.

Ces questions à choix multiples ou réponses courtes pourraient valoir jusqu'à 25 points sur 45 points. Chacune vaudrait un point accordé pour une réponse sans faute. Il n'y aura pas de correction négative, c'est-à-dire une correction où répondre incorrectement à une question entraînerait la soustraction d'un point obtenu pour une autre réponse correcte. Dans le doute, il ne sera pas imprudent d'essayer de donner une bonne réponse.

Pour aider à la préparation de l'examen, nous indiquerons au fil des semaines des questions à court développement (une demi à une page) qui pourraient se retrouver dans l'examen. Les réponses à ces questions peuvent être préparées à l'avance et apprises pour être plus facilement rédigées le jour de l'examen. En aucun cas, copier des choses écrites sur les diaporamas des exposés en classe ou dans les lectures ne convient pour constituer une réponse à ces questions qui demandent d'exprimer une compréhension claire et juste. Ces questions pourraient valoir au minimum 20 points sur 45 dans l'examen.

En se préparant à répondre à ces questions à développement, une bonne partie de la matière susceptible d'être objet des questions à choix multiples ou réponses courtes est révisée. Les diaporamas des exposés en classe étant rendus disponibles sur le portail après les rencontres, de même que les enregistrements, une révision pourrait consister à parcourir les diaporamas pour s'assurer que ce dont il y est question est bien connu et compris, puis retourner au besoin à des segments des enregistrements pour se rafraîchir la mémoire. Si cela est fait au fil des semaines, des questions peuvent aussi être posées au professeur pour obtenir des éclaircissements sur certains points abordés antérieurement.

Préparer son examen avec des collègues de classe n'est aucunement interdit. Cependant, le matériel autorisé dans un examen sous surveillance oblige chacun à répondre seul à partir de ce qu'il sait au moment de l'évaluation.

Si nous devions faire un examen-maison, chacun devrait remettre des réponses dont il serait l'auteur avec un formulaire de déclaration d'intégrité signé. Recevoir des réponses identiques sur plus d'une évaluation serait considérer comme du plagiat.

Matériel autorisé : papier, crayon, gomme à effacer

Essai de synthèse d'enseignements autour de...

Date de remise : 19 déc. 2022 à 12h00

Voir les deux options offertes : l'option 2 exige le dépôt d'un document d'environ une page pour validation du choix du sujet de l'essai et des références à l'appui avant le 10 novembre.

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Cette dernière évaluation mesure l'atteinte du troisième objectif spécifique du cours.

L'essai de synthèse qui vous est demandé peut être d'une longueur de 10 à 15 pages (en plus d'une page titre et d'une bibliographie) et doit être appuyé sur l'étude d'au moins cinq sources complémentaires pertinentes pour traiter du sujet choisi en sociologie urbaine.

Le travail peut être produit seul ou en équipe de deux. Les étudiants et étudiantes qui choisissent de travailler en équipe doivent en aviser le professeur en inscrivant les deux noms sur la page titre de l'essai et en remettant une copie du document dans la boîte de dépôt de chacun des coéquipiers. Nous saurons ainsi que les deux coéquipiers ont pu réviser l'essai avant le dépôt dans leur boîte et nous éviterons la confusion où une boîte de dépôt vide donnerait l'impression que l'évaluation n'a pas été complétée. Les deux coéquipiers obtiendront la même note et, s'il y a plagiat, en seront tenus également responsables.

Les étudiants ont le choix entre deux options pour le choix de leur sujet d'essai :

OPTION 1 : Les rencontres de novembre et de décembre seront consacrées à des conférences de quatre invités venant présenter leurs travaux de recherche autour de sujets différents. Trois lectures

complémentaires seront suggérées en accompagnement des conférences. La personne qui choisi de faire son essai sur le sujet de l'une des conférences peut y intégrer ce qu'il apprend de la conférence enregistré, ainsi que des lectures qui accompagne la conférence et elle doit trouver au moins une autre source complémentaire.

Pour qui choisi l'option 1, il est très fortement recommandé d'avoir lu les textes avant la visite du ou de la chercheur.e. qui présente ses travaux et de profiter de la période de questions pour échanger autour de votre compréhension de ce que vous aurez lu et entendu.

OPTION 2 : L'essai peut aussi se faire autour de la pensée d'un auteur important en sociologie urbaine en se concentrant sur un sujet, ou autour d'un autre sujet que ceux qui seront discutés dans les conférences. *Afin de s'assurer que les propositions venant d'étudiants ou d'étudiantes soient bien pertinentes et recevables pour l'évaluation du dernier objectif spécifique du cours, nous demandons à recevoir avant le 10 novembre et approuver avant le 17 novembre un document de plus ou moins une page indiquant* :

- le sujet ou la question qui serait objet de l'essai ;

- les références bibliographiques des cinq sources à étudier en indiquant pour chacune ce qu'elle apporte à votre essai ;

- un plan initial de la composition de l'essai indiquant sommairement les enseignements à intégrer dans chacune des parties du développement.

Dans les options 1 et 2, l'essai de synthèse devra :

- être écrit comme s'il était destiné à un public qui n'a pas de formation en sociologie urbaine, qui n'a pas entendu les conférences et qui n'a pas lu les ouvrages, articles ou autres publications savantes que vous utilisez comme sources à l'appui de votre communicaton des enseignements retenus ;

- commencer par une introduction qui amène le lecteur à saisir l'intérêt du sujet ou d'une question par le biais de laquelle le sujet est abordé, puis lui annonce l'organisation des principaux enseignements développés dans chaque section ;

- exposer un propos structuré sur le sujet choisi, dont les développements seront subdivisés en sections distinguées par des sous-tires qui aident le lecteur à bien apercevoir et suivre les transitions entre les matières ;

- valoriser les apports d'au moins cinq références complémentaires pertinentes en sociologie urbaine dans le développement d'un propos bien appuyé ;

- se terminer par une conclusion qui rappelle au lecteur les principaux enseignements devant être retenus de chacune des sections de l'essai, puis qui y ajoute des réflexions de l'auteur de l'essai sur ce que la considération de ces enseignements donne à penser pour d'autres recherches en sociologie urbaine ou pour des enjeux de la pratique.

L'essai sera noté et commenté suivant cette grille de pointage :

- pertinence et mise en valeur des références à l'appui (5 points) ;

- page titre, bibliographie et qualité générale de la présentation de l'essai : structure du propos claire, divisions en sections avec sous-titres, ordre et continuité entre les matières (5 points) ;

- introduction (5 points) ;

- développements du propos de l'essai (15 points) ;

- conclusion (5 points).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99

A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Gestion des délais

Les délais pour la remise des travaux doivent être formellement demandés et justifiés au responsable du cours par courrier électronique.

Pour encourager la remise des travaux dans les délais prévus, sauf cas exceptionnels, aucun délai supplémentaire sans justification ne sera accordé sans pénalité. Prière de formuler vos demandes avant la tombée des travaux pour que l'on convienne de la durée du délai supplémentaire et de l'ampleur proportionnelle de la pénalité.

Dans le contexte de la pandémie, les situations entraînant une perte de contrôle de l'agenda ou des difficultés personnelles nuisant aux études sont plus fréquentes. Le souci d'équité et surtout celui d'encourager les inscrits à compléter les évaluations du cours me porte à plus de souplesse dans la gestion des délais.

Absence à un examen

Si vous avez un empêchement majeur et devez absolument passer votre examen à une autre date, nous vous prions de nous en aviser dès que possible afin que nous prenions les mesures nécessaires pour tenir un aute examen sous surveillance.

Une absence qui ne serait ni annoncée, ni objet d'un message l'excusant et demandant une reprise avant le transfert des notes au registraire en janvier sera considérée comme le fait d'une décision de ne pas faire l'examen.

Évaluation de la qualité du français

L'obtention d'un diplôme de premier cycle en sciences humaines ou sociales à l'Université Laval suppose une maîtrise convenable du français écrit et la capacité de rédiger des textes clairs et structurés.

Jusqu'à 20% des points attribués pour chaque travail pourra être retranché si les documents remis comportent un nombre important de fautes d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe (deux par page reste tolérable). Par ailleurs, l'organisation des idées, la clarté et l'élégance de la rédaction font partie des critères d'appréciation globale des travaux écrits.

L'évaluation des travaux s'accompagnera de commentaires visant l'amélioration de la qualité de l'écriture. Nous vous encourageons fortement à en profiter. Si ces commentaires comprennent une suggestion de consulter votre direction des programmes pour être orienté vers une ressource aidant le perfectionnement de l'expression écrite de votre pensée, il faut considérer que le problème assez important pour miner vos chances de succès. Y remédier devrait aussi vous aider dans l'organisation et la clarification de vos idées par écrit et à l'oral.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d’apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Gestion des absences liées à la COVID-19

La COVID-19 accroît la fréquence des obligations de ne pas participer à des rencontres en classe ou à l'examen sous surveillance au moment prévu. Les enregistrements des rencontres pourront être visionnés pour compenser une absence en classe (virtuelle ou sur le campus) et nous devrons organiser une reprise d'examen avec un questionnaire différent en cas d'absence motivée conformément à ce qui suit.

Voici ce qu'il convient de faire selon la situation d'empêchement (extrait d'un document de gestion des absences transmis le 25 août aux enseignants pour l'automne) :

1. L'étudiant fait de la fièvre, peu importe la cause : éviter de se présenter sur le campus jusqu'à 24 heures après la fin de la fièvre.

2. L'étudiant a obtenu un résultat positif à un test rapide à la COVID-19 : L'isolement est de 5 jours. Il débute dès l'apparition des symptômes ou, en l'absence de symptômes, à la date du prélèvement. Après ces 5 jours, si les symptômes s'améliorent et que l'étudiant n'a plus de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicament contre la fièvre, il peut se présenter sur le campus en portant un masque, en évitant de participer à des évènements sociaux non essentiels et en respectant la distanciation de 2 mètres, autant que possible. L'étudiant non vacciné doit obtenir un résultat négatif pour reprendre ses activités après le 5e jour. Si le résultat est positif, il doit poursuivre l'isolement. *(Ce qui est écrit en italiques au point 1 s'applique aussi dans cette situation.)*

3. L'étudiant présente des symptômes de la COVID-19 et n'a pas eu la COVID dans les 2 derniers mois : même indication qu'au point 2.

4. L'étudiant a obtenu un résultat positif à un test PCR positif à la COVID-19 : même indication qu'au point 2.

5. L'étudiant non vacciné habite le même domicile qu'une personne déclarée positive à la COVID-19 ou est en couple ou partenaire sexuel d'une personne déclarée positive à la COVID-19 : L'isolement est de 5 jours. Il débute dès l'apparition des symptômes de la personne déclarée positive ou, en l'absence de symptômes, à la date du prélèvement.

En ces cinq situations, voici comment motiver l'absence : *Si l'étudiant a rempli le formulaire de déclaration, la Direction santé mieux être au travail (DSMET) de l'Université effectuera le suivi approprié auprès de l'étudiant. Si l'étudiant informe directement l'enseignant ou la direction de programme de sa situation, l'étudiant devrait être redirigé vers le formulaire de déclaration afin que la DSMET puisse assurer le suivi approprié. Suivant la réception du formulaire rempli par l'étudiant, la DSMET : - vérifie les informations fournies ; - effectue une enquête épidémiologique, lorsque nécessaire ; - confirme à l'étudiant la durée de l'isolement et les exigences à respecter pour revenir sur le campus à la fin de l'isolement ; - informe la direction de programme de la durée de la période d'isolement. En l'absence de communication des autorités de santé publique, le courriel transmis à la direction de programme par la DSMET motive l'absence à une évaluation.*

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

La section *Règlements et politiques institutionnels* ci-dessus indique des liens pour obtenir plus d'informations relatives au plagiat et aux sanctions qu'il entraîne.

Lorsqu'il y a apparence de plagiat dans une évaluation, les travaux sont transférés à la Faculté pour examen par un comité auquel il revient d'en juger. Aucune note n'est attribuée avant la décision.

Il devrait aller sans dire que si la note doit indiquer l'atteinte des objectifs spécifiques du cours par l'étudiante ou l'étudiant lors des évaluations, des parties de son travail qui seraient reconnues avoir été écrites par autrui ne peuvent pas valoir comme démonstration de la capacité de satisfaire les exigences.

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le

portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire

Sociologie urbaine / Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal
Auteur : Jean-Marc Stébé, Hervé Marchal
Éditeur : Armand Colin (Paris , 2010)
ISBN : 9782200246471
Ce manuel présente une approche de la formation à la sociologie urbaine proche de celle de ce cours. C'est une suggestion pour qui voudrait un ouvrage de référence récent en français. Écrit pour un public surtout français, les sociologues français et les études faites en France y font davantage objet d'attention.

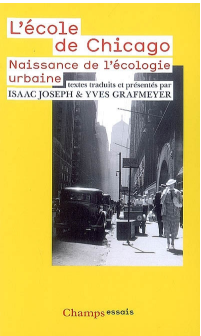

L'école de Chicago naissance de l'écologie urbaine / textes traduits et présentés par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph
Auteur : Isaac Joseph, Yves Grafmeyer
Éditeur : Flammarion (Paris , 2009)
ISBN : 9782081226630
Ce recueil de textes classiques traduits en français a été maintes fois réédité et est très abordable en format de poche. L'École de Chicago est importante en sociologie et pour la sociologie urbaine en particulier. C'est une suggestion de cadeau à s'offrir (ou d'emprunt à la bibliothèque) pour lire par soi-même des textes dont nous ne pourrons donner qu'un aperçu en classe.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voici des suggestions d'ouvrages généraux à partir desquels explorer la sociologie urbaine :

Ascher, François

2010 *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

2005 *La société hypermoderne. Ces événements nous dépassent , feignons d'en être les organisateurs*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Authier, Jean-Yves, Alin Bourdin et Marie-Pierre Lefeuvre

2014 *La jeune sociologie urbaine francophone*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Bourdin, Alain

2014 *Métapolis revisitée,* Paris, l'Aube.

2007 *Mobilité et écologie urbaine*, Paris, Descartes et Cie.

2005 *La métropole des individus*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Charmes, Éric

2011 *La Ville émiettée*, Paris, Presses Universitaires de France.

2005 *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.

Clavel, Maïté

2004 *Sociologie de l'urbain*, Paris, Anthropos.

Collin, Jean-Pierre et Mélanie Robertson

2007 *Gouverner les métropoles. Enjeux et portraits des expériences sur quatre continents*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Damon, Julien

2011 *Villes à vivre. Modes de vie urbains et défis environnementaux* , Paris, Seuil.

2008 *Vivre en ville*, Paris, Presses Universitaires de France.

Davis, Mike

2006 *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur*, Paris, La Découverte.

2006 *Le Pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte.

Donzelot, Jacques

2009 *La ville à trois vitesses*, Paris, Éditions de la Villette.

Fijalkow, Yankel

2007 *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte.

Fortin, Andrée, Carole Després et Geneviève Vachon

2011 *La banlieue s'étale,* Québec, Nota Bene.

2002 *La banlieue revisitée,* Québec, Nota Bene.

Fortin, Gérald

1971 *La fin d'un règne*, Montréal, HMH.

Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph

2004 *L'École de Chicago*, Paris, Flammarion.

Grafmeyer, Yves et Jean-Yves Authier

2008 *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Collin.

Guay, Louis et Pierre Hamel

2014 *Cities and urban sociology*, Don Mills, Oxford University Press.

Hénaff, Marcel

2008 *La ville qui vient,* Paris, L'Herne.

Joseph, Isaac

1998 *La ville sans qualité*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Marchal, Hervé et Jean-Marc Stébé

2011 *Les Grandes Questions sur la ville et l'urbain*, Paris, Presses Universitaires de France.

2008 *La Ville. Territoire, logiques, défis*, Paris, Ellipse.

Mongin, Olivier

2007 *La condition urbaine,* Paris, Seuil.

Paquot, Thierry

2015 *L'espace public,* Paris, La Découverte.

2000 *La Ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Raulin, Anne

2007 *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Collin.

Sassen, Saskia

1996 *La Ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie.

Sénécal, Gilles et Laurence Bherer

2009 *La métropolisation et ses territoires*, Paris, Presses de l'Université du Québec.

Stébé, Jean-Marc et Hervé Marchal

2022 *La sociologie urbaine*, Paris, Presses Universitaires de France.

2010 *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Collin.

2009 *Traité sur la ville*, Paris, Presses Universitaires de France.

Cette série d'ouvrages sur l'histoire des villes en Occident peut aussi aider l'étude de la sociologie urbaine :

Lafon, Xavier, Jean-Yves Marc et Maurice Sartre

2012 *La ville antique*, Paris, Seuil.

Boucheron, Patrick et Denis Menjot

2012 *La ville médiévale*, Paris, Seuil.

Zeller, Olivier

2012 *La ville moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Seuil.

Goerg, Odile et Xavier Huetz de Lemps

2012 *La ville coloniale (XVe-XXe siècle)*, Paris, Seuil.

Pinol, Jean-Luc et François Walter

2012 *La ville contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Seuil.

Burgel, Guy

2012 *La ville contemporaine après 1945*, Paris, Seuil.